



# Déclaration FSU CTMEN du 9 février 2021

La situation sanitaire continue de percuter nos quotidiens professionnels, à l'image de toute la société, avec toujours aussi peu de visibilité sur les différents scénarii discutés dans le secret du conseil de défense sanitaire. Depuis dix mois, les personnels en sont réduits à formuler des hypothèses pour l'organisation de leur travail sur la base de ce que la presse laisse filtrer quant aux perspectives de gestion de la crise sanitaire que se donnerait le gouvernement. Ainsi, le mois de janvier aura été marqué par

un « confiner, confiner pas » anxiogène pour les personnels comme pour élèves. Tout le monde sait que l'enjeu central est de limiter au maximum la circulation de l'épidémie et donc les brassages et particulièrement pour l'éducation nationale, celui des élèves. Chacun se débrouille pour ce faire !

La décision prise de suspendre tous les cours d'EPS dans les installations couvertes demeure incompréhensible étant donné qu'aucune étude n'a été réalisée sur une possible contamination plus élevée dans ce cadre. Cette décision en plein hiver rend impossible ou limite fortement le déroulement des cours alors que la période actuelle ne fait que renforcer l'importance de l'activité physique et que l'EPS reste le seul lieu de pratique pour tous et toutes.

Interdire les cours dans les gymnases dans lesquels les distanciations physiques et les gestes barrières peuvent être respectés et ne pas donner les moyens pour organiser les 2 mètres prescrits pour les cantines dans les écoles et les établissements relève de l'aberration.

Dans le 1er degré, le sous-investissement chronique corrélé au choix de ces dernières années, de supprimer près de 900 postes de remplaçant-es se traduit aujourd'hui par l'impossibilité du respect de la consigne de non brassage des élèves.

Dans les établissements du second degré, le libre arbitre laissé aux établissements pour choisir entre sécurité sanitaire et scolarisation des élèves relève de la lâcheté. Les 1883 suppressions de postes, outre les conséquences pour les élèves de l'augmentation des effectifs par classe, multiplient les affectations des enseignants sur plusieurs établissements et donc les situations de brassage. Quant aux cantines, la FSU réclame depuis longtemps des moyens en AED afin de surveiller les espaces voire d'en ouvrir d'autres pour accueillir un maximum d'élèves.

Au regard de l'état de santé préoccupant de la jeunesse, les campagnes de dépistage des tests antigéniques au bénéfice des personnels et des élèves ne peuvent reposer sur les infirmière.s déjà en nombre insuffisant. Le travail des collègues doit être recentré sur leurs missions d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de suivi des élèves.

La question des moyens reste donc cruciale, comme celle de l'adaptation des modalités d'organisation des enseignements et de l'adaptation des programmes et des conditions de passage des examens au-delà des deux ou trois mois qui viennent. Et ce, d'autant plus, que le contexte sanitaire contraint à une organisation plus massive du télétravail dans les services avec ce que cela implique de perturbations pour les conditions de réalisation de leurs missions ! La situation nécessite tout l'inverse d'une gestion à la (petite) semaine. Ces

derniers jours, le relatif silence médiatique du ministre aura au moins épargné aux personnels ses dénis de la réalité de la contagiosité du coronavirus ou des affirmations hors-sol selon lesquelles « tout est prêt ».

À ces constats récurrents s'ajoutent de nouveaux dispositifs d'évaluation en collège dont nous récusons la pertinence, tant sur le fond que sur la chronologie de la mise en œuvre (Pix, Ev@Lang...) que de nombreux établissements vont découvrir dans les jours à venir.

Concernant la voie professionnelle, la FSU souligne dès maintenant que l'annonce d'un enseignement possible de philosophie nécessite des créations postes de cette discipline dans les lycées professionnels et des recrutements en conséquence. Il serait en effet irresponsable de prendre sur les moyens existants au regard de la situation tendues dans les établissements. En effet, la réforme s'appliquera l'an prochain à tous les niveaux ce qui implique des manques d'heures dans toutes les disciplines.

Chacun aura pu mesurer la contradiction ubuesque qui révèle le gouffre béant entre la politique menée et les besoins pour son avenir de cette génération d'élèves dont la scolarité aura été mitée par l'épidémie de covid-19. Alors que le service public d'éducation nécessite un investissement renforcé pour la réussite de tous les jeunes, constater que des moyens du BOP 214, fût-ce à hauteur de 224 millions, auront fait l'objet de prétendues économies est indigne. La FSU demande que toute transparence soit faite sur ces moyens non utilisés. Ceux-ci s'ajoutent aux moyens, budgétés et délibérément non répartis dans les académies en 2020 dans le second degré, subtilisés au service public malgré le questionnement répété de la FSU, faisant fi des besoins criants sur le terrain en particulier pour assurer le remplacement dans la période. Ainsi, alors que les besoins de surveillance et d'accompagnement des élèves dans les collèges et lycées sont criants, aucun recrutement, hors remplacement, pour accompagner les élèves fragilisés et la mise en place des mesures sanitaires. La FSU renouvelle sa demande de bilan de recrutement d'AED et d'enseignant-es contractuel-les dans le 1er degré et demande à ce que les contrats soient poursuivis au-delà des vacances d'hiver. Cela témoigne des turpitudes quant à la manière dont sont conduites les affaires du ministère et sur les moyens réellement disponibles sur le terrain.

Et, comme si cette pratique scandaleuse ne suffisait pas, l'opération de communication politique que représente désormais sans fard le « Grenelle de l'Éducation » se solde pour ce qu'elle est. Loin de contribuer aux débats pour son avenir dont le service public d'éducation a besoin, dans la lignée du caractère lénifiant de l'organisation de leurs échanges, les ateliers du Grenelle se concluent par le recyclage parfois grossier des conceptions du ministre lui-même : revalorisation au mérite, déni de l'égalité de traitement dans la mise en œuvre du droit à la carrière des personnels, retour de la promotion d'une culture managériale du « petit chef », logique de contractualisation pour asseoir une politique de justification de l'insuffisance de moyen pour le service public et la réussite de tous les jeunes... Sans parler de la maltraitance organisée de l'expertise pédagogique et professionnelle des collègues. Tout ceci relève au mieux du mauvais sketch...

Et l'agenda social ministériel, dont l'ordre du jour contient pourtant de vraies questions qu'il est urgent de bien traiter, aura été lui aussi instrumentalisé dans cette opération de communication de mauvaise politique. De nombreux groupes de travail ont été réunis avant les congés de fin d'année. Leurs discussions ont été souvent confuses, faute de cadrage clair et de disponibilité de moyens pour financer des mesures pourtant attendues. Et depuis la rentrée du 4 janvier dernier, plus rien sinon un point d'agenda arrivé dans le courant du week-end précédant ce CTMEN !

Pourtant d'autres sujets n'ont toujours pas été abordés, alors qu'il devrait représenter des priorités du ministère désormais, notamment au regard du plan d'action égalité acté le 16 décembre : c'est particulièrement le cas des AESH, métier très féminisé, précaire et sur des temps partiels.

Rien n'est annoncé non plus pour les personnels qui enseignent dans la voie professionnelle ou pour les professeurs d'EPS qui ne bénéficient toujours pas de la pondération quand ils ont en charge des classes à

examen. Cette injustice profonde est révélatrice de la façon dont le ministère relègue l'enseignement professionnel public.

Concernant la filière sociale, le groupe de travail prévu pour ces personnels dans l'agenda social n'est toujours pas programmé. Les services sociaux, déjà fortement sollicités préalablement à la crise sanitaire, sont aujourd'hui submergés pour faire face aux besoins exponentiels conséquences de la crise actuelle et à la difficulté de plus en plus grande à trouver des conseillères techniques auprès des DASEN. Ceci due à la charge de responsabilité du service social en faveur des élèves et du manque de moyens pour y faire face. Or pour rappel, le service social en faveur des élèves en plus de ses missions de prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage scolaire, contribue à la protection de l'enfance et est à l'origine de 70% des signalements et recueils d'informations préoccupantes effectués par notre ministère. Il est indispensable que le GT de cette filière se tienne.

Au total, les mesures actées sont bien insuffisantes, quoi qu'il en soit. Et il est temps d'en finir avec des promesses de revalorisation qui, depuis le début du quinquennat, confine surtout à l'Arlésienne.

Gageons que les centaines de millions des différents budgets non dépensés n'aient pas été subtilisés pour un tour de passe-passe visant à financer quelques avancées pour reconnaître l'investissement des personnels par la dégradation durable des conditions de travail de toutes et tous !

Par ailleurs, les propos à rebours des annonces du CTMEN du 16 décembre dernier de la secrétaire d'Etat à l'éducation prioritaire sur le maintien du moratoire sur la fermeture de classe dans les communes de moins de 5000 habitants pour la rentrée 2021 nous confortent dans l'exigence de voir annulées dès maintenant toutes les dotations négatives aux départements.

Sur un autre sujet de l'actualité, attachée à l'unité des équipes éducatives, la FSU rappelle sa plus vive opposition aux transferts de missions envisagés dans l'avant-projet de loi 4D, notamment la santé scolaire. Les infirmier-es doivent rester personnels de l'Éducation nationale et sous l'autorité de celle-ci. De même, la proposition de loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et simplification, dans son article 1 bis A, cherche une nouvelle fois à recréer un service médico-scolaire regroupant les médecins, les infirmier-es, les assistant-es de service social et les Psy EN, cette orientation médicalisante doit être abandonnée.

La FSU s'oppose aussi à la multiplication des autorités fonctionnelles comme celle dont pourraient être victimes les adjoints-gestionnaires. Pour la FSU, ces projets de dispositions de l'avant-projet de loi 4D et de la loi santé doivent être abandonnés.

Pour la FSU, l'heure est plus que jamais à un plan d'urgence pour le service public d'éducation passant par une véritable programmation pluriannuelle, ambitieuse, de création de postes dans le 1er degré, dans le 2nd degré, dans les services administratifs, techniques, sociaux et de santé, et de revalorisation des carrières et des rémunérations de tous les métiers de l'éducation. L'heure est à un véritable plan d'urgence pour l'éducation nationale.